

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
DU 19 septembre au 25 septembre 2011**

Conformément à l'article 241-4 du Règlement Général AMF et à l'article 1^{er} de l'Instruction AMF modifiée n° 2005-06 du 22 février 2005, la société SOFIBUS informe le marché de ce que dans le cadre du programme de rachat de ses titres décidé par l'Assemblée générale du 5 mai 2011, elle a, au cours de la période du 19 au 25 Septembre 2011, effectué les transactions sur actions propres suivantes :

Date de la séance		Nombre d'actions	Prix moyen pondéré brut	Montant
19/09/2011 à 10h00	Achat	1	75,00 €	75,00 €
22/09/2011 à 11h30	Achat	8	75,00 €	600,00 €
Total		9 titres		675,00 €